

Initiative

Appel à contribution - Numéro 17 de la Revue française d'éthique appliquée "Que fait-on de la souffrance psychique ?"

La Revue française d'éthique appliquée lance son appel à contribution pour son numéro 17, avec une parution prévue le premier semestre 2026.

Par: Espace éthique/IDF /

Publié le : 28 Mars 2025

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Fichiers

- [Argumentaire pour appel à contribution - Numéro 17 de la Revue française d'éthique appliquée "Que fait-on de la souffrance psychique ?" \(3.79 Mo\)](#)

Liens

- [La revue sur le site de l'Espace éthique](#)
- [La revue sur la plateforme CAIRN](#)
- [La revue sur le site des éditions érès](#)

Image not found

file:///var/www/espaceethique/prod/root/shared/files/styles/illustration_custom_user_mobile_1x/public/banniere_lancement_rfea_17.png?itok=-0FtVT9v



Que fait-on de la souffrance psychique ?

L'Organisation mondiale de la santé adopte dès 1946, dans le préambule de sa Constitution, une définition de la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social » ne consistant « pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » (OMS, 1946). Une disjonction semble alors s'opérer entre une idée « négative » de la santé (la santé comme le « silence des organes ») centrée autour de l'objet-maladie, et une conception « positive »,

faisant de la santé elle-même le nouvel objet d'intérêt. Cette distinction semble se prolonger dans le couple psychiatrie/santé mentale, dénomination apparue en France à la fin des années cinquante (Coffin, 2019) pour désigner un champ de savoirs et d'actions publiques portant sur les causes environnementales des pathologies de l'esprit, rappelant dans le champ psychologique les oppositions du couple médecine/santé publique (Barbe, 2024).

Cet élargissement induit logiquement un élargissement du pathologique, de ce que signifie « aller mal » et ouvre la voie à une montée en puissance, dans les années 1970, de la présence du terme « souffrance psychique » dans les publications francophones. D'une certaine manière, l'objet-souffrance se place à l'interface entre les deux conceptions de la santé évoquées plus tôt : elle peut être un symptôme clair d'un phénomène pathologique mais aussi relever d'un fonctionnement considéré comme normal ? auquel cas elle ne cesse pas pour autant d'être un frein à l'état de complet bien-être promu par l'OMS.

Ce dossier porte sur les usages du concept de souffrance psychique dans une perspective éthique. L'objectif n'est pas seulement d'en pointer les mauvais usages, de décrire et de critiquer la psychiatrisation ou la « santé-mentalisation du monde » mais d'interroger son utilité. *À quoi nous sert le concept de souffrance psychique ?* Qu'est-ce que ce terme nous permet d'accomplir, en termes de compréhension des phénomènes, d'action médicale ou d'action publique ? Peut-il être un simple concept descriptif, à utilité scientifique, ou bien charrie-t-il inévitablement son lot de considérations normatives qu'il conviendrait d'interroger sur le plan éthique et politique ?

Retrouvez l'argumentaire complet ici

Coordination scientifique

- **Paul-Loup Weil-Dubuc**, rédacteur en chef de la *Revue française d'éthique appliquée*, responsable de la recherche à l'Espace éthique Île-de-France, chercheur dans l'équipe « Recherches en éthique et épistémologie », CESP U1018, Inserm/Université Paris-Saclay
- **Karine Demuth-Labouze**, maîtresse de conférences en biochimie et bioéthique, chercheuse dans l'équipe « Recherches en éthique et épistémologie », CESP U1018, Inserm/Université Paris-Saclay
- **Alexis Rayapoullé**, assistant hospitalo-universitaire à l'Espace éthique Île-de-France, Université Paris-Saclay/AP-HP ; chercheur dans l'équipe « Recherches en éthique et épistémologie », CESP U1018, Inserm/Université Paris-Saclay

Modalités de soumission

Les propositions doivent être adressées à l'adresse : revue@espace-ethique.org. Elles doivent comporter un argumentaire anonymisé de 1000 mots environ présentant les objectifs de l'article, les principaux arguments déployés, les corpus et méthodologies utilisés et s'accompagner d'une bibliographie indicative.

Calendrier :

- Lancement de l'appel à contribution : 03 avril 2025
- Date limite pour l'envoi des propositions : 30 mai 2025
- Retour de l'évaluation des propositions : 27 juin 2025
- Remise du texte complet : 12 septembre 2025

Partager sur :

- [Facebook](#)
- [Twitter](#)
- [LinkedIn](#)
- [Imprimer cet article](#)
- [Enregistrer en PDF](#)

Sommaire